



**5^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mercredi le 16 juin 2021, 19 h,
Séance tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Mathieu Trépanier	Président
M ^{me} Véronique Mercier	Vice-présidente
M. Henri Simard	Trésorier
M. Stéphan Pouleur	Administrateur
M. Bernard Paré	Administrateur
M. Pierre Martin	Administrateur
M. Charles Madet	Administrateur
M. François Payeur	Administrateur
M ^{me} Vanessa Dallaire Lagacé	Administratrice

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M ^{me} Line Marotte	Secrétaire
M ^{me} Anaëlla Njanga	Administratrice

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller, Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M ^{me} Émilie Villeneuve	Conseillère municipale, district électoral de Saint-Louis-Sillery
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M ^{me} Catherine Boisclair	Urbaniste, Vivre en ville
M. Jean-Philippe Simard	Urbaniste, Vivre en ville

3 citoyen.ne.s sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Mathieu Trépanier ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance virtuelle (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Mathieu Trépanier fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à faire. M. Bernard Paré demande l'ajout du sujet «Location de chambres» au point *Idées de projet* et «Plantation d'arbres » au point *Divers*.

M. Mathieu Trépanier demande le rajout du sujet «Vélo» au point *Divers*.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 05
4. Adoption du procès-verbal du 19 mai 2021	19 h 20
5. Suivis au procès-verbal	19 h 25
6. Vivre en ville – Projet oui dans ma cour!	19 h 30
7. Période de questions et commentaires des citoyens	19 h 45
8. Dossiers du conseil de quartier	20 h 00
• Quartier militaire	
• Parcs et loisirs	
o Piscine St-Denys	
o Pump track	
o Piano public	
• Sécurité des piétons et cyclistes	
o Passage piétonnier de la rue Myrand	
o Intersections de Villers / chemin Sainte-Foy et chemin des Quatre-Bourgeois	
o Intersection Dosquet / chemin des Quatre-Bourgeois	
• Réseaux sociaux	
• Idées de projet 2021-2022	
9. Correspondance et trésorerie	21 h 00
10. Divers	21 h 05
11. Levée de l'assemblée	21 h 10

RÉSOLUTION 21-CA-24

Sur proposition de M. Bernard Paré, appuyé par M. Henri Simard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

3. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M^{me} Émilie Villeneuve fait part du [Plan d'action 2021-2024 en matière d'accessibilité universelle](#) qui vient d'être adopté. Ce plan comprend plus de 140 mesures qui visent à réduire les inégalités sociales en favorisant l'accès aux lieux, aux équipements,

aux services, à l'information et aux programmes municipaux à l'ensemble des citoyens, sans discrimination ni privilège et en toute équité, notamment pour répondre aux besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités, des personnes âgées et des familles avec des enfants de 0 à 5 ans. Il représente un investissement de plus de 5,6 M\$ annuellement dans les différentes actions et initiatives de la Ville. M^{me} Émilie Villeneuve explique que la Ville est allée en amont vers les organismes pour recueillir leurs préoccupations et leurs suggestions.

Une citoyenne demande s'il est possible d'installer une meilleure signalisation pour la traverse piétonne en face de l'Église Notre-Dame-de-Foy sur le chemin Sainte-Foy. M. Rémy Normand invite la citoyenne à communiquer avec lui.

À la demande des administrateurs, M. Rémy Normand confirme que la piscine St-Denys ouvrira comme prévu vendredi le 18 juin.

M. Mathieu Trépanier demande la date à laquelle les nouvelles limites de vitesse entreront en vigueur. M. Rémy Normand répond que les travaux débiteront sous peu dans les différents arrondissements pour être terminés à la fin de 2021. M. Stéphan Pouleur transmet l'information que la nouvelle signalisation à Sainte-Foy se fera en juillet et août.

Un citoyen demande ce qu'il adviendrait du boisé près de l'ancien quartier militaire si la Ville devenait propriétaire du terrain. M. Normand répond que le boisé étant classé boisé de conservation, son statut ne changerait pas.

M^{me} Véronique Mercier présente une citoyenne qui désire avoir plus d'informations sur la coupe d'arbres prévue à l'Université Laval pour le tracé du tramway. M. Rémy Normand suggère d'appeler au 311 pour diriger la citoyenne vers le département de la Ville qui pourra lui répondre.

M. Pierre Martin est allé à la rencontre de citoyens au Parc Notre-Dame-de-Foy pour connaître leurs besoins et leurs suggestions. La demande de l'asphaltage du terrain de basketball est revenue à quelques reprises. M. Rémy Normand le prend en note et invite les citoyens intéressés à formuler la demande au 311 pour l'intégrer aux projets des années prochaines. M. Mathieu Trépanier suggère à M. Pierre Martin de préparer une résolution à cet effet pour la prochaine séance.

M^{me} Véronique Mercier demande des précisions concernant l'ouverture de la piscine du Parc St-Denys. M. Rémy Normand répond que toutes les informations dont il dispose lui indiquent que la piscine sera fonctionnelle à la Fête de la St-Jean-Baptiste, au plus tard le 1^{er} juillet. Cependant, l'aménagement autour de la piscine sera quant à lui terminé plus tard.

M. Mathieu Trépanier revient sur la sortie publique qu'a faite le Conseil de quartier au sujet du quartier militaire pour savoir s'il y a eu de nouveaux développements. M. Rémy Normand n'a pas de nouveau à ce sujet. Il rappelle, à la demande d'un citoyen, que le boisé des terrains militaires est classé boisé de conservation.

4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 19 MAI 2021

Les membres du Conseil de quartier passent en revue le procès-verbal du 19 mai 2021. M. Mathieu Trépanier demande s'il y a des modifications à apporter.

RÉSOLUTION 21-CA-25

Sur proposition de M. Bernard Paré, appuyé par M. Mathieu Trépanier, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 19 mai 2021 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

5. SUIVIS AU PROCES-VERBAL

Les sujets seront abordés dans le point Dossiers du quartier.

6. VIVRE EN VILLE – PROJET OUI DANS MA COUR!

M. Mathieu Trépanier introduit M^{me} Catherine Boisclair, qui vient présenter, à l'aide d'un support visuel, le projet *Oui dans ma cour!* Il s'agit d'une initiative qui soutient les citoyens, les promoteurs et les municipalités pour stimuler la collaboration et améliorer la qualité des projets de transformation urbaine prenant place dans les milieux de vie établis.

Vivre en Ville offre un (ou deux) ateliers d'échange aux administrateurs du CQCU pour alimenter les réflexions du Conseil sur le devenir du secteur, en particulier le quartier militaire, en préciser ses enjeux et renforcer les capacités du Conseil à entrer en dialogue et argumenter efficacement avec les autres acteurs de l'aménagement. M^{me} Catherine Boisclair répond aux demandes de détails des administrateurs sur la forme et la manière dont les ateliers seront donnés. M. François Payeur suggère de bien définir (légalement) les termes qui seront utilisés lors des ateliers.

RÉSOLUTION 21-CA-26

Sur proposition de M. Bernard Paré, appuyé par M. Pierre Martin, il est résolu d'autoriser le président du Conseil de quartier Cité-Universitaire à signer l'entente avec l'organisme Vivre en Ville, laquelle prévoit la tenue de deux ateliers de travail dans le cadre du projet *Oui dans ma cour!* selon les termes et conditions proposés par Vivre en Ville. Il est entendu que les deux organisations restent indépendantes quant à leur prise de position sur les enjeux qui pourraient être soulevés dans le cadre de cet atelier.

Adoptée à l'unanimité

7. PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Un citoyen revient sur la terminologie qui sera utilisée pour les ateliers de Vivre en Ville et suggère d'y préciser le terme «jardin».

8. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

8.1 Quartier militaire

M. Mathieu Trépanier mentionne qu'il y a des démarches en cours entre la Ville et la nation Huron-Wendat, sans qu'il n'y ait de projet arrêté. Il rapporte que différents médias comme le [Journal de Québec](#) et [le Soleil](#) ont fait mention de la démarche du Conseil dans ce dossier. Différents candidats à la mairie se sont également intéressés au dossier.

Les membres échangent sur leur vision quant à l'avenir des espaces verts du quartier militaire.

8.2 Parcs et loisirs

Piscine St-Denys

Tel que mentionné par M. Rémy Normand, la piscine ouvrira le 18 juin. M. Bernard Paré mentionne que des arbres ont été plantés sur le côté de la piscine.

Pump track

M. Pierre Martin a sondé quelques résidents du quartier pour connaître leur intérêt pour un parc de *pump track*, et il a également contacté une compagnie qui fabrique ce type d'installation. Il poursuit ses recherches pour une ébauche de projet et il réfléchit à la manière de mobiliser les citoyens.

Piano public

M. Pierre Martin a trouvé un organisme pour chapeauter le projet, de même qu'un accordeur de piano et un constructeur de boîte pour protéger le piano. Étant donné la situation avec la Covid-19, le projet se tiendrait en 2022. Le piano serait situé au Parc Myrand pour demeurer près de l'organisme TRAIC Jeunesse.

M^{me} Émilie Villeneuve souligne qu'il y aura justement un réaménagement du parc Myrand cette année.

8.3 Sécurité des piétons et cyclistes

Passage piétonnier de la rue Myrand

Interpellé par une citoyenne, M. Mathieu Trépanier souligne que les gens ne semblent pas remarquer la traverse piétonne. M^{me} Émilie Villeneuve relève que le problème peut venir du fait que ce passage n'en est pas un officiel (encadré par des panneaux de signalisation de la Ville). Les conseillers municipaux prennent en note la demande et effectueront un suivi auprès du Conseil.

Intersections de Villers / chemin Sainte-Foy et chemin des Quatre-Bourgeois

Intersection Dosquet / chemin des Quatre-Bourgeois

M. Henri Simard rapporte que des gens de la Ville sont venus analyser et refaire les lignes de traverse à ces intersections.

M. Bernard Paré souligne qu'une signalisation annonçant la priorité des piétons serait à aménager. M. Rémy Normand invite les deux administrateurs à en faire une demande à la Ville.

8.4 Réseaux sociaux

M. Mathieu Trépanier a partagé avec M. Pierre Martin l'administration de la page Facebook du CQCU. Il invite les membres du Conseil qui veulent partager des idées à ce sujet.

M. Dave Gagnon Pelletier réfère M. Pierre Martin à la responsable des communications du Conseil de quartier de Pointe-Sainte-Foy.

8.5 Idées de projet 2021-2022

M. Mathieu Trépanier invite les membres du Conseil à soumettre leurs idées de projet.

Location de chambres

M. Bernard Paré partage son expérience de maison avec chambres à louer, établie depuis longtemps selon toutes les réglementations en vigueur. Il souligne que le règlement actuel permet maintenant un usage complémentaire de locations de chambres et que la règle voulant que le propriétaire y réside est difficile à faire appliquer. Il dénonce que le quartier se retrouve avec plusieurs maisons de type «investissement immobilier», à l'inverse de maisons avec propriétaires qui y résident, ce qui finit par nuire à la qualité du tissu social. Il aimerait qu'une meilleure réglementation contrôle cette problématique dans le secteur.

M^{me} Émilie Villeneuve travaille avec ses collègues sur une [Stratégie concertée sur le maintien et le développement du Parc de maisons de chambres et de pensions à Québec](#). Ce comité veut refaire un portrait de ce type d'habitation, de même qu'inspecter et améliorer les conditions encadrant les locations de chambres.

9. CORRESPONDANCE ET TRESORERIE

Trésorerie : M. Mathieu Trépanier mettra à jour les informations au Registraire des entreprises et pourra ensuite ajouter M. Henri Simard comme signataire au compte.

En date du 16 juin 2021, il reste 1 278,64 \$ au compte.

RÉSOLUTION 21-CA-27

Sur proposition de M. Mathieu Trépanier, appuyé par M. Henri Simard, il est résolu d'octroyer 80 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 19 mai 2021.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 21-CA-28

Sur proposition de M. Mathieu Trépanier, appuyé par M. Henri Simard, il est résolu d'octroyer 80 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance du 16 juin 2021.

Adoptée à l'unanimité

10. DIVERS

10.1 Plantation d'arbres

M. Bernard Paré lance l'idée d'un aménagement avec une signature végétale sur le boulevard Quatre-Bourgeois ou du moins une section de cette artère. M. Mathieu Trépanier émet qu'une telle proposition s'intègre bien avec le mémoire que le Conseil a soumis à la Ville dans le cadre de la consultation écrite pour la Stratégie de Sécurité routière.

M. Rémy Normand réfère également le Conseil à la [Vision de l'arbre de la Ville](#).

10.2 Vélo

Des informations ont été partagées sur le site de la Ville pour l'amélioration du réseau cyclable.

11. LEVEE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 21-CA-29

Sur proposition de M. Mathieu Trépanier, appuyé par M^{me} Vanessa Dallaire Lagacé, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 21h10.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Mathieu Trépanier et M^{me} Line Marotte.

M. Mathieu Trépanier, président

M^{me} Line Marotte, secrétaire